

DELIBERATION N° 2022-19

SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE

**DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 7 JUILLET 2022

Objet : Validation des propositions de la commission Initiatives Etudiantes du 30 juin 2022

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles R. 811-10 et suivants,
Vu le décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n°2020-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2020 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n° 2020-03 du Conseil d'Administration désignant M. Noël DIMARCO en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation
Vu la délibération n° 2020-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Stéphane AZOULAY en qualité de Vice-Président chargé de la Formation
Vu la délibération n° 2021-96 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN en qualité de Vice-Présidente chargé de la Vie Universitaire et de Campus

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN Vice-Présidente chargé de la Vie Universitaire et de Campus,

Adopte, les propositions de la commission Initiatives Etudiantes du 30 juin 2022 telles qu'annexées à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des suffrages valablement exprimés.

Membres en exercice : 80
Quorum : 40
Membres présents et représentés : 45
Abstentions : 3
Voix favorables : 37
Voix contre : 5

Fait à Nice, le 8 juillet 2022

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2022-19

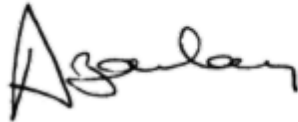
PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 12/07/2022

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 12/07/2022

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Pour le Président et par délégation,
le Vice Président Formation



Commission du 30 Juin 2022

	Association	Thématique	Description du projet	Budget global	Montant demandé	Avis de la Commission IE	Validation de l'avis de la commission par le CAC	Montant accordé		
								Montant accordé	Versement 75% du montant accordé ou 100%	versement 25% restants accordés sous condition
1	AFON'	Vie de Campus	<p align="center">WEFF 2022</p> <p>Le week-end de formation de la FNEO est un rendez-vous biennuel visant à rassembler les étudiant-e-s en orthophonie venant de toute la France. De nombreux ateliers, conférences et débats visant à former les étudiant-e-s y sont réalisés. Ainsi, les étudiant-e-s en orthophonie sont sensibilisés à la vie étudiante et au monde universitaire.</p>	158,40 €	158,40 €	<p align="center">Avis Favorable</p> <p>Conforme aux forfaits établis dans le cadre de la politique de formation : 150 € maximum par étudiant-e et 2 étudiant-e-s au maximum pour un Conseil d'Administration ou une Assemblée Générale.</p>		158,40 €		
2	Corpo STAPS Nice	Vie de Campus	<p>Conseil d'Administration de l'ANESTAPS</p> <p>Le Conseil d'Administration est un temps de formation pour développer la vie associative sur notre territoire et permettre la mise en place de projets grâce à des étudiant-e-s formé-e-s et investi-e-s.</p> <p>Enfin, cet évènement est particulièrement important pour les membres de la Corpo STAPS car l'un d'entre eux siège au Conseil du CROUS et un autre est responsable évènementiel et pourrait devenir Président de l'association.</p>	370,09 €	370,09 €	<p align="center">Avis Favorable</p> <p>Conforme aux forfaits établis dans le cadre de la politique de formation : 150 € maximum par étudiant-e et 2 étudiant-e-s au maximum pour un Conseil d'Administration ou une Assemblée Générale.</p>		300,00 €		

Commission du 30 Juin 2022

3	AFON'	Vie de Campus / Culturel	<p align="center">Printemps des Orthophonistes</p> <p>Il s'agit d'un spectacle durant lequel les étudiant-e-s, enseignant-e-s et administratif-ve-s sont convié-e-s à présenter les moments forts de leur année à travers des sketches, chansons, ect... Bien que très centré sur le Centre de Formation en Orthophonie, cet événement est ouvert à toute-s les étudiant-e-s qui souhaitent s'y rendre. Ce sera sans doute pour eux aussi l'assurance de passer un bon moment, la majorité des interventions étant créées sur le ton de l'humour. Bien que certains feront des références directes à notre formation, une grande partie est également un retour sur l'expérience de la vie étudiante dans son ensemble, à laquelle les étudiant-e-s d'autres filières se sentiront concerné-e-s.</p>	750,00 €	350,00 €	<p align="center">Avis Reporté</p> <p>Ce dossier ne contient ni devis, ni factures, la Commission ne peut donc émettre un avis.</p>	0,00 €		
4	BDE Droit	Vie de Campus / Culturel	<p align="center">Concours d'Eloquence "NIKAÏA"</p> <p>Le Concours d'Eloquence a permis aux étudiant-e-s de s'affronter dans le cadre de joutes verbales à sujets imposés, commençant le 7 Mars et dont la Grande Finale s'est déroulée le 1er Avril. La majorité du Concours s'est passé dans la Faculté de Droit et de Science Politique de Nice, bastion de futurs orateurs professionnels. Ce large rassemblement d'étudiant-e-s, de praticien-ne-s et de personnalités sera l'occasion pour beaucoup de rencontrer des personnes partageant les mêmes passions et valeurs. L'aisance à l'oral et la prise de parole en public sont des compétences que nous jugeons nécessaires autant dans un cadre personnel que professionnel. Les sujets abordés lors des différentes phases portés sur des questions de société tel que la discrimination ou encore l'égalité homme/femme.</p>	787,60 €	787,60 €	<p align="center">Avis Favorable sous condition</p> <p>La Commission demande à se rapprocher d'UCArts à l'avenir pour enrichir son jury et de détailler la facture concernant les vins et champagnes.</p> <p align="center">Condition :</p> <p>envoyer, à la DVU, la facture détaillée concernant les vins et champagnes (combien de bouteilles ? Combien de cadeaux ? Combien de bouteilles restantes ? A quelles occasions les bouteilles restantes vont être utilisées?)</p>	787,60 €		

Commission du 30 Juin 2022

5	Corpo STAPS Nice	Sport / Santé- Social	<p>Conseil d'Administration et Week-end de Formation des Formateurs de l'ANESTAPS</p> <p>La Corpo STAPS Nice s'est positionnée pour l'organisation d'un conseil d'administration de l'ANESTAPS. Il a pour but d'inviter le bureau national et au moins 2 personnes par association afin de débattre et de voter les différentes décisions qui concernent la défense des droits et les conditions d'études des étudiant-e-s en STAPS.</p> <p>Nous voulons également profiter du regroupement des administrateurs pour faire un week-end de formation pour les cadres associatifs, Week-End de Formation des Cadres. Le but étant de faire des formations sur le rôle de cadre d'association dans le réseau de l'ANESTAPS et le rôle d'administrateur de l'ANESTAPS. Le but de ce week-end est de former et de cadrer ces rôles afin que les différents administrateurs et cadres puissent connaître les attendus et devoirs dans leur position au sein de leur association au local et aussi la représentation de celles-ci au national.</p> <p>Durant le conseil, les thématiques du sport-handicap seront abordés de part l'organisation de la prochaine journée nationale du sport et du handicap.</p>	16 021,75 €	10 000,00 €	<p>Avis Favorable sous condition</p> <p>La Commission demande à l'association de fournir un planning complet du week-end, d'apporter plus d'explication sur l'articulation entre Conseil d'Administration et Week-end de Formation et d'expliquer la nécessité d'avoir 3 BNNSA sur cet évènement.</p> <p>Condition : présenter le planning complet et des explications concernant la distinction entre le Conseil d'Administration et le Week-end de Formation, ainsi que la nécessité des BNNSA avant le CAc du 7 Juillet 2022.</p>		10 000,00 €	7 500,00 €	2 500,00 €
6	HUMANICE	Citoyenneté, Solidarité	<p>PHARE</p> <p>Evènement incontournable depuis 2013, la PHARE a rassemblée des étudiant-e-s de filières et d'horizons différents mais tou-te-s animé-e-s par la même envie de partage, d'échanges et de solidarité.</p> <p>Le thème principal de ce week-end cette année est la santé mentale, le bien-être et plus particulièrement une sensibilisation sur comment aider et conseiller nos proches quand ils sont en détresse mentale, comment prendre soin de soi sur le plan de la santé mentale. Mais aussi la remise en question des stéréotypes et des préjugés qu'il y a dans la société actuelle au sujet des pathologies psychiatriques.</p>	5 827,96 €	3 789,74 €	<p>Avis Favorable</p>		3 789,74 €		
Total				23 915,80 €	15 455,83 €			15 035,74 €	7 500,00 €	2 500,00 €